

L'ACTUALITÉ *Adéloise*

Bulletin d'information • Août 2013

DÉCOUVREZ
LA TOUTE
PREMIÈRE
PROGRAMMATION
DE LA
PLACE
des citoyens

PAGE 3




programmation
Automne
2013
service des loisirs

**INAUGURATION OFFICIELLE DU
PARC CLAUDE-HENRI-GRIGNON
7 ET 8 SEPTEMBRE !
PAGES 4 ET 5**

INFORMATION *du* *conseil municipal*

Chèr(es) citoyennes et citoyens,

L'été est enfin commencé depuis.....! Malgré les réactions incontrôlables de dame nature, nous avons réussi à débiter la saison estivale avec des événements qui ont connu des succès inespérés.

Pour commencer, « La nuit des Toiles » avec ces artistes de la peinture, les magiciens, acrobates et musiciens des quatre coins du Québec. Ils sont venus nous émerveiller avec leur talent respectif et du même coup démystifier la rue Morin en la redonnant aux citoyens. Pour une fois, elle ressemblait à une rue piétonne sur laquelle une foule de plus de 5 000 personnes, familles, jeunes et moins jeunes ont pu déambuler en toute sécurité tout en admirant le spectacle gratuit qui se présentait devant eux. C'était une très belle soirée pour tous!

La fête nationale : la pluie qui a cessé en après-midi pour laisser sa place au groupe de musiciens enlevants « Fast-Lane » ainsi que notre fameux feu d'artifice au parc des Pentes 40-80. Encore une fois un vif succès! Les Soirées Nostalgia Sainte-Adèle ont débuté le 29 juin dernier avec le grand « Paul Piché ». Vous avez répondu à l'appel en vous présentant en très grand nombre. Facilement 5 000 personnes étaient présentes. Toute une soirée!

Comme vous pouvez le constater, Sainte-Adèle n'a rien à envier aux autres villes. Plusieurs activités de qualité et gratuites sont prévues pour tout l'été. Si vous avez besoin de plus d'informations, visitez notre site internet www.ville.sainte-adele.qc.ca ou consultez l'Actualité adéloise. Dans les deux cas, c'est la meilleure façon de savoir ce qui se passe dans votre ville.

Personnellement, je trouve que notre ville est en effervescence. Et cela fait longtemps que l'on a pu ressentir un sentiment d'appartenance et de fierté aussi fort. Depuis maintenant plus de trois ans, le conseil que vous avez élu (et dont je fais partie) a investi beaucoup dans votre ville. Nous avons été les instigateurs de changements qui étaient nécessaires. Entre autres nos rues, trottoirs, nos infrastructures, la mise à jour de nos équipements, notre service de sécurité publique, la réfection des entrées de la ville et la bibliothèque.

Mais notre plus grande réalisation sera la création d'un vrai parc au centre-ville de Sainte-Adèle, le parc Claude-Henri Grignon, avec « La Place des citoyens » et l'espace parc et terrain de jeux qui y sera adjacent. Un lieu vivant, pour les gens d'ici. Un projet qui sera livré en septembre prochain. Cependant, je laisse à monsieur le Maire le soin de vous l'annoncer officiellement.

Toutes ces réalisations ont pu être faites grâce à une gestion saine des finances et au contrôle budgétaire strict qui nous ont permis de conserver un taux de taxation foncière stable. Et aussi grâce à votre support et à vos encouragements quotidiens que nous recevons dans la rue, au café ou à la salle du conseil.

En mon nom personnel, du conseil municipal ainsi que du personnel de la Ville nous vous souhaitons une superbe fin d'été.

John Butler
Conseiller municipal district no 4



PLACE des citoyens



Au rythme des saisons.... culturelles!

Lancement de la programmation automne-hiver 2013-2014

La Ville de Sainte-Adèle a dévoilé le 15 août dernier, à l'Hôtel Mont-Gabriel, la première programmation culturelle de sa nouvelle Place des citoyens, en présence de nombreux artistes et partenaires de même que d'élus et d'employés municipaux de la Ville. Les invités présents ont pu découvrir plus de 45 activités culturelles de tous genres qui jalonnent cette imposante programmation automne-hiver qui s'amorcera officiellement lors de l'inauguration du site, les 7 et 8 septembre et qui s'échelonnent sur 8 mois, jusqu'en avril 2014. Un lancement des plus festifs qui fût marqué par les prestations artistiques de quelques-uns des artistes figurant au calendrier culturel de la Place des citoyens.

Du divertissement, en séries !

C'est autour de 7 séries d'événements que s'articule la programmation de la Place des citoyens, située au cœur du magnifique parc Claude-Henri-Grignon de Sainte-Adèle. Parmi celles-ci, la série **Parfums d'ailleurs** présentée en collaboration avec Photocopies Illico qui proposera des ciné-conférences sur le voyage. Au programme, La Turquie, le Japon, le Népal, les aventures d'un globe-trotteur, le cercle de feu du Pacifique à vélo et 10 pays en 300 jours pour sauvegarder la planète.

La série **conférences d'auteurs** donnera lieu à des soirées des plus enrichissantes en compagnie des auteurs
Robert Brisebois : Le curé Labelle, la campagne d'un curé de journal

François Bernatchez : 1001 activités pour profiter de sa retraite
Isabelle Larouche : Premières Nations, récit de voyages
Francis Faubert : Paroles de chansons d'amour
Dominique Béliveau : Reprogrammer la façon de se nourrir
François Jobin : Hémérocailles, hostas et autres plantes

Toute la famille est conviée à participer aux **Samedis jeunesse** qui proposeront aux enfants des activités colorées alliant magie, musique, théâtre, bricolage et contes. On pourra assister au spectacle de Miss Zao, entendre les contes d'Isabelle Crépeau, prendre part au Tour du Monde d'Indiana Jad, rencontrer Petit Frisket et la fusée polaire, découvrir le Théâtre de la botte trouée, vivre la magie, l'humour et la musique avec le Théâtre magique et enfin, prendre part à des ateliers de création pour célébrer

l'Halloween, la St-Valentin et Pâques. Les plus grands auront également droit à des moments empreints de magie avec la série **Contes des Pays-d'en-Haut** qui proposera des voyages dans l'imaginaire des conteurs Yvon Boutin, Benoit Davidson et Nicole Filiatrault.

La Place des citoyens offrira un environnement de choix pour les peintres, photographes, sculpteurs et artistes en métiers d'arts et plus de **10 expositions** y seront proposées pour cette première programmation. L'exposition de photos anciennes Mémoires citoyennes, présentera des portraits de familles et de bâtisseurs adélois avant 1970. On pourra aussi y découvrir les œuvres de l'Association des artistes peintres de Sainte-Adèle et de Triptyque et paravent, de Signature Laurentides, de Jean-Marcel Dumontier, des élèves des 3 écoles primaires de Sainte-Adèle, de Kittie Bruneau, au profit d'Espace Laurentides, de Renée Noreau et de Serge Desrosiers.

Les amateurs de musique classique profiteront de dimanches sous le signe de la détente avec les **Symphonies et viennoiseries**, des concerts au répertoire varié accompagnés de délicieuses viennoiseries de la pâtisserie la Farandole de Sainte-Adèle. Quatre (4) concerts sont au programme dont le duo de violoncelles : de Bach à Félix, Canto Tango : Chansons de l'Argentine, le trio romantique Romance et passion et le duo de guitares Memento.

Enfin, plusieurs **événements spéciaux** viendront rehausser cette première programmation notamment les spectacles de Meredith Marshall (émission La Voix) et du groupe Motel 72, présentés lors de l'inauguration officielle, un hommage à Félix Leclerc - Le Train pour Sainte-Adèle, la programmation des Journées de la culture, l'Oktobierfest de la Chambre de commerce, le spectacle-lecture théâtral Les rendez-vous amoureux, un concert de Noël Cantivo et un atelier de dégustation thé et chocolat.

Pour plus de renseignements sur la programmation, nous vous invitons à consulter la brochure annexée à ce numéro de l'Actualité adéloise ou le site internet de la Ville, section parc Claude-Henri-Grignon: <http://ville.sainte-adele.qc.ca/>

LES
7 ET 8
SEPTEMBRE



INAUGURATION OFFICIELLE

du parc Claude-Henri-Grignon
et de la nouvelle Place des citoyens

Soyez de la fête!

Découvrez l'exposition
de photos anciennes
Mémoires citoyennes
et bien plus!



Motel 72

Samedi 7 septembre

Marché public de la Chambre de commerce sous l'esplanade

- 10 h :** Conférence : Claude-Henri-Grignon et Sainte-Adèle par Pierre Grignon
- 11 h à 15 h :** Maquillage pour enfants et jongleries
- 13 h 30 :** Motel 72 (scène extérieure)
- 14 h 30 :** Meredith Marshall – émission *La Voix* (scène extérieure)



Meredith Marshall

Dimanche 8 septembre

Art en direct sous l'esplanade

- 11 h à 14 h :** Prestations a capella du trio vocal Signin' Rendez-vous
- 11 h 30 à 14 h 30 :** Atelier de dessins
- 11 h à 15 h :** Maquillage pour enfants
- 13 h 30 :** Trampoline avec le Club Flip cirque de Sainte-Adèle (scène extérieure)
- 14 h :** Spectacle de danse de l'École A.N. Morin (scène extérieure)



Signin' Rendez-vous

MERCI À NOS PARTENAIRES

ANNUELS



Le Journal des
Pays-d'en-Haut
La Vallée

TVCOGECO
c'est vous

PRÉSENTATEURS



Inauguration

du parc Claude-Henri-Grignon et de la Place des citoyens

La population adéloise conviée à un grand week-end de célébrations

Les 7 et 8 septembre prochains le grand public sera officiellement invité à découvrir la métamorphose du parc Claude-Henri-Grignon de même que la nouvelle Place des citoyens à Sainte-Adèle, lors d'un week-end d'ouverture fort attendu où une foule d'activités gratuites seront proposées, sous le signe des festivités!

Hommage à nos bâtisseurs

La Place des citoyens, dont les travaux ont suscité énormément d'intérêt au cours de la dernière année, ouvrira donc ses portes le samedi 7 septembre et la Ville de Sainte-Adèle profitera de l'occasion pour présenter un hommage particulier à plusieurs citoyens ayant marqué l'histoire adéloise. Parmi ces personnalités, l'écrivain Claude-Henri-Grignon dont les nombreuses réalisations, comme auteur mais aussi comme maire et citoyen de Sainte-Adèle, auront conduit à la désignation d'un parc en son honneur en 1973. Son neveu et ancien maire de Sainte-Adèle, monsieur Pierre Grignon, présentera dès l'ouverture des portes, **le 7 septembre à 10 h**, une conférence qui témoignera de l'engagement de ce véritable ambassadeur de Sainte-Adèle. En hommage à plusieurs adélois, les visiteurs pourront aussi découvrir une exposition de photos anciennes intitulée **Mémoires citoyennes**. Présentée dans la salle principale de la Place des citoyens, l'exposition proposera des portraits de familles et de bâtisseurs adélois avant 1970. On pourra y reconnaître certains personnages marquant de l'histoire des Pays-d'en-Haut!

Animation et spectacles pour tous !

Véritable oasis de verdure au cœur du centre-ville, le parc Claude-Henri-Grignon a été complètement réaménagé pour offrir aux familles un lieu de vie et de rassemblement, à la fois paisible et animé à Sainte-Adèle. La population pourra découvrir les nouvelles aires de jeux, les sentiers, la fontaine et les exceptionnels aménagements tout en profitant de l'animation du marché public de la Chambre de commerce sous l'esplanade. Le spectacle cabaret de **Meredith Marshall (émission La Voix)** et la prestation du groupe laurentien **Motel 72** seront présentés sur la scène extérieure, entre **13 h 30 et 16 h, le samedi 7 septembre**.

Le **dimanche 8 septembre**, le **trio vocal Signing' rendez-vous** se produira en divers endroits dans le parc alors que le **Flip Cirque de Sainte-Adèle** et la **troupe de danse de l'école A.-N.-Morin** en mettront plein la vue aux visiteurs, **sur la scène extérieure, à compter de 13 h 30**. Art en direct, jongleurs, maquillage pour enfants et atelier de dessins sont aussi au programme de ce week-end qui marquera l'ouverture d'une véritable zone citoyenne au cœur de Sainte-Adèle.

On peut obtenir plus de renseignements sur les festivités d'ouverture du parc Claude-Henri-Grignon et sur la programmation culturelle de la Place des citoyens en consultant la brochure annexée à ce numéro de l'Actualité adéloise ou le site internet de la Ville, section parc Claude-Henri-Grignon : <http://ville.sainte-adele.qc.ca/> .





Sécurité *incendie*

Les articles pour fumeurs

Les articles pour fumeurs, comme les cigarettes, les cigares, les pipes, les allumettes et les briquets, causent près de 400 incendies chaque année. Ils sont responsables d'un décès sur sept.

De plus, les incendies allumés par des enfants qui jouent avec des allumettes ou un briquet, représentent une cause importante de blessures et de mortalité chez les enfants de 6 ans et moins. Si on ajoute la négligence avec les allumettes et les briquets non utilisés pour fumer ainsi que les bougies, le nombre d'incendies augmente à 1 000 par année.

Conseils aux parents

- Rangez toujours les briquets et les allumettes hors de la vue et de la portée des enfants.
- Enseignez aux jeunes à ne pas jouer avec des allumettes et des briquets.
- Apprenez aux enfants à avertir un adulte lorsqu'ils trouvent des briquets et des allumettes.
- Apprenez aux enfants quoi faire en cas d'incendie : comment sortir de la maison, ne pas se cacher, où se rassembler, quel numéro composer (9-1-1), etc.
- Dessinez un plan d'évacuation avec les enfants et exercez-vous avec eux à évacuer. Un plan est disponible sur le site internet du ministère de la Sécurité publique, au www.citoyenaverti.gouv.qc.ca.

Conseils généraux

- Ne jamais laisser sans surveillance une cigarette qui brûle dans un cendrier.
- Utiliser des cendriers sécuritaires. Une cigarette ne devrait pas basculer en dehors du cendrier.
- Ne jamais déposer un cendrier sur une surface instable, comme le bras d'un fauteuil.
- Ne jamais fumer au lit.
- Ne pas fumer si l'on a pris de l'alcool, des médicaments ou de la drogue, car moins alerte, on risque de s'endormir.
- Ne jamais vider le contenu d'un cendrier dans une poubelle sans avoir bien mouillé les mégots au préalable.
- Ne jamais fumer dans un local pouvant contenir des produits inflammables ou des solvants.

Le Service de la sécurité incendie de Sainte-Adèle désire vous rappeler les dangers associés au fait de jeter les mégots de cigarettes dans des bacs à fleurs. En effet, les Services de sécurité incendie canadiens ont constaté une forte augmentation des incendies causés par des articles de fumeurs jetés dans le terreau.

Plusieurs incendies ont causé d'importants dommages à la propriété sur le territoire de la ville de Sainte-Adèle. La cause de ces incendies : une cigarette jetée dans un bac à fleurs situé à l'extérieur du bâtiment.

La réglementation limitant les lieux où la consommation de tabac est autorisée a créé de nouvelles habitudes chez les fumeurs. Ainsi, plus de personnes se retrouvent à l'extérieur pour fumer que dans le passé et, comme les cendriers sont parfois rares, les fumeurs utilisent les bacs à fleurs pour éteindre leurs mégots. Ils ont l'impression d'éteindre leurs mégots dans la terre, mais dans les faits, ils créent une occasion d'incendie.

Les engrais que l'on trouve dans la terre agissent comme des matières comburantes et nourrissent le feu. En effet, de nombreux terreaux offerts sur le marché contiennent moins de terre et plus de substances organiques qui sont inflammables, telles que des copeaux de bois, de l'écorce, de la mousse de tourbe, de la mousse polystyrène et de la vermiculite.

Questions suggérées pour discussion

- Y a-t-il des fumeurs à la maison? Fument-ils au lit?
- Connaissez-vous les risques associés aux articles pour fumeurs?
- Gardez-vous les allumettes et briquets hors de la portée des enfants?



- Vos enfants connaissent-ils les dangers des articles pour fumeurs?
- Savent-ils quoi faire s'ils trouvent des allumettes et des briquets?
- Avez-vous des avertisseurs de fumée?
- Vérifiez-vous régulièrement s'ils fonctionnent?
- Y a-t-il un avertisseur de fumée dans la chambre d'une personne fumeuse?
- Savez-vous quoi faire en cas d'incendie? Avez-vous un plan d'évacuation? Connaissez-vous le point de rassemblement?

Fumeurs soyez responsables et éteignez au bon endroit!

La prévention, notre priorité, votre responsabilité !

Source : Site internet du ministère de la Sécurité publique

RÉSIDUS DE RATELAGE

Veillez prendre note qu'à compter du samedi 18 mai jusqu'au samedi 26 octobre, l'écocentre de Sainte-Adèle acceptera les résidus de ratelage d'origine résidentielle seulement (aucune entreprise).

Ces résidus doivent être déposés en vrac, c'est-à-dire que vous devez vider les sacs qui contiennent vos résidus, s'il y a lieu.

HERBICYCLAGE : À titre d'alternative, vous pouvez en tout temps laisser sur place le gazon que vous venez de tondre. Il se compostera de lui-même en moins de 48 heures et protégera ainsi votre pelouse des insectes et de la sécheresse!

Comment disposer de vos

BRANCHES



Les branches de 10 cm et moins sont ramassées lorsqu'elles sont mises en ballots, attachées avec une bonne ficelle, et que ces ballots peuvent être levés à main d'homme. La collecte des branches se fait pendant la semaine des encombrants à chaque mois. Nous vous demandons de déposer les ballots en bordure de la route le dimanche soir.

L'autre option qui vous est offerte est de les porter directement à l'écocentre de Sainte-Adèle, situé au 2815, rue Rolland. Ceci est un service gratuit !

Saviez-vous que vous pouvez obtenir des copeaux de branches tout à fait gratuitement ? Renseignez-vous auprès du Service des travaux publics au 450-229-2921, poste 255.

Les sacs de plastique... varient d'un produit à un autre et on se demande souvent si on fait le bon choix.

Ce tableau vous permettra de comprendre les différences entre les produits offerts, selon l'usage que vous prévoyez en faire.



On le dépose :

	PLASTIQUE ORDINAIRE	OXO-BIODÉGRADABLE	COMPOSTABLE (certifié)
Composition	Polymères dérivés de pétrole	Polyéthylène + additif spécial	Biopolymères (Polyester + amidon)
Principe de base et dégradation	Génère peu de GES car très stable. Prend des centaines d'années à se décomposer.	Se fragmente et se décompose grâce à l'oxygène, les rayons UV, la chaleur et le stress mécanique.	Se biodégrade à 90 % à l'intérieur d'une période de 180 jours grâce à l'oxygène, la chaleur et l'humidité.
Avantages	Peut entrer dans la fabrication de nouveaux objets.	Ne peut être recyclé ou composté. Il n'est pas recommandé de l'enfouir.	Écologique : se transforme en compost.
Avec les recyclables ?	OUI. La plupart sont recyclables.	NON. Contamine le bon plastique.	NON. Contamine le bon plastique.
Avec les compostables ?	NON. Ne se désagrège pas.	NON. Produit des particules de plastique.	OUI. Si le compost est industriel.
Avec les déchets ?	NON. Risque la dispersion dans la nature.	NON. Se décompose difficilement.	NON. Se décompose très lentement et produit du méthane ¹ .
Impact environnemental	Dispersé : cause du tort à la vie animale et pollue. Enfouir : réduit la durée de vie des sites d'enfouissement.	Produit du méthane ¹ et enfouir, occupe le même espace que le plastique ordinaire.	Si non composté en mode industriel, dégage plus de méthane ¹ que le plastique ordinaire.
Comment minimiser l'impact environnemental de chacun des types de sacs ?	En diminuer l'usage. Les réutiliser. Les déposer dans le bac bleu.	Éviter de les utiliser : aucun avantage écologique.	S'en servir pour les résidus organiques (compost industriel).

¹ Gaz à effet de serre 20 fois plus puissant que le Co2

Sources : CIRAIQ et Recyc-Québec



Travaux publics et génie

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES pour l'année 2013-2014

Plusieurs grands chantiers concernant des travaux d'infrastructures majeurs seront entrepris durant l'année 2013, pour se poursuivre en 2014.

Naturellement, les travaux pour la construction du bâtiment et des aménagements paysagers pour la Place des citoyens et le parc Claude-Henri-Grignon se poursuivent.

Les résidents et vacanciers ont dû remarquer les nouvelles affiches directionnelles indiquant les emplacements des principaux sites municipaux, tels la plage du lac Rond et les différents parcs de la Ville.

Des travaux sont prévus pour la construction de deux postes de surpression d'aqueduc, sur la rue du Skieur et la rue des Feux-Follets. En effet, il s'agit de se conformer aux nouvelles normes pour convertir des postes de surpression d'aqueduc souterrains en poste hors-terre.

Le remplacement des conduites d'aqueduc dans le secteur des rues du Bougeoir, des Neiges, de la Taupinée et des Cavaliers pourrait également voir le jour cet automne. Des conduites de 2 pouces de diamètre, en fin de vie utile, seront changées pour des conduites de 6 pouces. Le tout amenant un meilleur débit d'eau potable, une plus grande pression et réglant un problème de conduites qui gelaient par temps froid.

Les travaux de réfections majeurs des routes devraient débuter au mois d'août. Il s'agit entre autres des rues ou sections de rues suivantes :

- Rue Rolland (rue du Belvédère à rue du Vieux-Puits)
- Rue du Mont-Blanc (au complet)
- Chemin du Mont-Loup-Garou, section 1 (boulevard de Sainte-Adèle à rivière aux Mulets)

- Chemin du Mont-Loup-Garou, section 2 (# 985 à # 1105)
- Chemin des Ancêtres (boulevard de Sainte-Adèle à rue du Faubourg)
- Chemin du Moulin (# 420 rue du Moulin à rue des Cavaliers)
- Chemin du Mont-Sauvage (secteur Rochers-Boisés)
- Trottoir rue Bélec

Nous espérons que les citoyens apprécieront les efforts déployés par la Ville pour améliorer et entretenir ses infrastructures.

Division génie



Équipe de la division génie : Sylvain Tougas, chargé de projet, Louise Yale, chargée de projet, Mylène St-Pierre, secrétaire, Tarik Jazoul, chargé de projet et Olivier Maître, nouveau chef de division génie.

PÉRIODES D'INSCRIPTION

PAR INTERNET :

**Du samedi 7 septembre 2013
(dès 10 h) au dimanche
15 septembre 2013 (23 h)**

EN PERSONNE :

**Mercredi 11 septembre
et jeudi 12 septembre 2013
de 13 h à 16 h
Vendredi 13 septembre et
samedi 14 septembre 2013
de 9 h à 12 h**

INSCRIPTIONS

Comment s'inscrire?

Par Internet (www.ville.sainte-adele.qc.ca) ou en personne.

Par Internet

Vous pouvez vous inscrire seulement à partir du samedi 7 septembre 2013 (dès 10 h) jusqu'au dimanche 15 septembre 2013 (23 h). Vous devez alors payer par carte de crédit.

Choisir l'une des trois options qui représente votre situation :

- Si aucun membre de votre famille ne s'est inscrit à aucun cours ou aucun camp d'hiver/d'été depuis l'été 2010, vous devez créer votre famille, dès maintenant, en prenant soin de remplir toutes les cases demandées. Par la suite, vous pouvez procéder à l'inscription en ligne.
- Si un membre de votre famille s'est déjà inscrit VIA INTERNET à un cours ou à un camp d'hiver/d'été depuis l'été 2010 et que vous possédez votre code d'utilisateur et votre mot de passe (votre famille est déjà créée dans le logiciel), vous pouvez procéder à l'inscription en ligne.
- Si un membre de votre famille s'est déjà inscrit VIA LA SECRÉTAIRE AU SERVICE DES LOISIRS à un cours ou à un camp d'hiver/d'été depuis l'été 2010 et que vous désirez vous inscrire par vous-même en ligne, demandez à la secrétaire des Loisirs 450 229-2921, poste 244, (loisirs@ville.sainte-adele.qc.ca) de vous envoyer le lien par courriel, car votre famille est déjà créée dans le logiciel. Ce lien est essentiel pour procéder à l'inscription.

En personne

Imprimer et remplir le formulaire d'inscription* sur notre site. Ensuite, présentez-vous au Service des loisirs (Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland, 1200 rue Claude-Grégoire) durant les périodes d'inscription ci-haut mentionnées. Prendre note que vous devez payer en argent, par Interac ou par chèque à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle.

*Le formulaire est également disponible au Service des loisirs

Accès gratuit à l'Internet

Nous vous rappelons que vous avez accès gratuitement à l'Internet à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon.

Lieu de résidence

Le Service des loisirs se réserve le droit de faire les vérifications nécessaires afin de confirmer votre lieu de résidence.

Tarifs des cours

La Ville se réserve de droit de modifier les tarifs sans préavis.

Service des loisirs

450 229-2921, poste 244 - loisirs@ville.sainte-adele.qc.ca



Programmation *Automne* 2013

service des loisirs

ÉVITEZ LA COHUE, INSCRIVEZ-VOUS PAR INTERNET !

PÉRIODES D'INSCRIPTION

ACTIVITÉS sportives et récréatives

PAR INTERNET : Du samedi 7 septembre (dès 10 h) au dimanche 15 septembre (23 h) | EN PERSONNE : Mercredi 11 septembre et jeudi 12 septembre de 13 h à 16 h - Vendredi 13 septembre et samedi 14 septembre de 9 h à 12 h

La Ville se réserve de droit de modifier les tarifs sans préavis.

pour enfants

KARATÉ



CLIENTÈLE : 5 à 14 ans
PAR : Lorenzo D'Anna
LIEU : Gymnase école secondaire A.-N.-Morin
HORAIRE : **Débutant**
Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30
Avancé
Vendredi de 19 h 30 à 20 h 30
DÉBUT/FIN : 20 sept. au 6 déc.
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 68 \$ (Assurances incluses)
Prévoir des frais pour l'achat du kimono; information au 1^{er} cours.
Pas de cours les 11 oct. et 15 nov.
NOTE : Horaire selon calendrier scolaire.

CHANT ET INITIATION AU THÉÂTRE

VOUS AMUSER PAR LE CHANT

CLIENTÈLE : 7 à 14 ans
PAR : Louise Fontaine
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : **Débutant**
Vendredi de 17 h 30 à 18 h 30
Avancé
Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30
Intermédiaire
Vendredi de 19 h 30 à 20 h 30
DÉBUT/FIN : 27 sept. au 29 nov.
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 140 \$
PRÉREQUIS : Intermédiaire - Avoir suivi Débutant
Avancé - Avoir suivi Intermédiaire



GARDIENS AVERTIS

CLIENTÈLE : 11 ans et plus
PAR : Marie-Josée Sauvé
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Dimanche de 8 h 30 à 16 h 30
DÉBUT/FIN : 6 oct.
DURÉE : 1 journée
TARIFICATION : 63 \$ **Cours intermunicipal**
MATÉRIEL REQUIS : Papier, crayon, surligneur, poupée, couche et biberon
NOTE : Apporter votre lunch.

DANSE HIP-HOP

CLIENTÈLE : 6 à 8 ans et 9 à 13 ans
PAR : Andréanne Laroche-Choquette
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : 6 à 8 ans
Samedi de 11 h à 12 h
9 à 13 ans
Samedi de 12 h 30 à 13 h 30
DÉBUT/FIN : 28 sept. au 7 déc.
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 68 \$
NOTE : Pas de cours le 2 nov.

DANSE CONTEMPORAINE

CLIENTÈLE : 7 à 14 ans
PAR : Andréanne Laroche-Choquette
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Samedi de 14 h 30 à 15 h 30
DÉBUT/FIN : 28 sept. au 7 déc.
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 68 \$ **Cours intermunicipal**
NOTE : Pas de cours le 2 nov.

DANSE CRÉATIVE

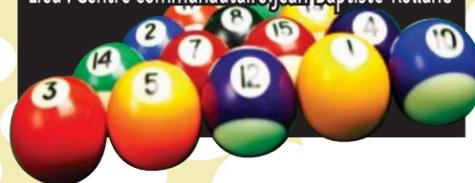
CLIENTÈLE : 3 à 5 ans
PAR : Andréanne Laroche-Choquette
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Samedi de 9 h à 9 h 45 (Groupe 1 et 2)
Samedi de 10 h à 10 h 45 (Groupe 3 et 4)
DÉBUT/FIN : 28 sept. au 26 oct. (Groupe 1 et 3)
9 nov. au 7 déc. (Groupe 2 et 4)
DURÉE : 5 semaines
TARIFICATION : 36 \$

DANSE HIP-HOP ÉLITE

CLIENTÈLE : 9 à 13 ans
PAR : Andréanne Laroche-Choquette
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Samedi de 13 h 30 à 14 h 30
DÉBUT/FIN : 28 sept. au 7 déc.
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 68 \$
NOTE : Pas de cours le 2 nov.
PRÉREQUIS : Avoir suivi un cours en danse

Billard Libre

ACTIVITÉS 18 ANS ET +
Pour information : Gilles Legault 450 229-6725
Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland



DANSE EN LIGNE

(INITIATION - TECHNIQUE / DÉBUTANT)

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : Sylvie Lebeau ou Gisèle Archambault
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mardi de 10 h à 11 h
DÉBUT/FIN : 24 sept. au 26 nov.
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 61 \$

ZUMBA

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Martine Plouffe
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mardi de 18 h 30 à 19 h 30 (Groupe 1)
Jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 (Groupe 2)
DÉBUT/FIN : 24 sept. au 26 nov. (Groupe 1)
3 oct. au 5 déc. (Groupe 2)
DURÉE : 10 semaines (Groupe 1)
8 semaines (Groupe 2)
TARIFICATION : 80 \$ (Groupe 1)
64 \$ (Groupe 2)
NOTE : Pour le groupe 2, pas de cours les 31 oct. et 28 nov.



KARATÉ



CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Lorenzo D'Anna
LIEU : Gymnase école secondaire A.-N.-Morin
HORAIRE : **Débutant**
Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30
Avancé
Vendredi de 19 h 30 à 20 h 30
DÉBUT/FIN : 20 sept. au 6 déc.
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 78 \$ (Assurances incluses)
Prévoir des frais pour l'achat du kimono; information au 1^{er} cours.
Pas de cours les 11 oct. et 15 nov.
NOTE : Horaire selon calendrier scolaire.

DESSIN (DÉBUTANT)

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Michelle Ouellette
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mercredi de 18 h 30 à 20 h 30
DÉBUT/FIN : 25 sept. au 27 nov.
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 137 \$
MATÉRIEL REQUIS : Tablette à dessin 14 X 17, crayons 2B ou au fusain et gomme à effacer
Cours intermunicipal

YOGA-SOUPLESSE

CLIENTÈLE : 15 ans et plus
PAR : Rose Leduc
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Jeudi de 9 h 30 à 10 h 30
DÉBUT/FIN : 26 sept. au 28 nov.
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 89 \$ **Cours intermunicipal**

pour adultes

ESPAGNOL

DÉBUTANT 1 (niveau 1)
DÉBUTANT 2 (niveau 2)

CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : France Dagenais
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mardi de 19 h à 21 h (Débutant 1)
Lundi de 19 h à 21 h (Débutant 2)
DÉBUT/FIN : 24 sept. au 26 nov. (Débutant 1)
23 sept. au 25 nov. (Débutant 2)
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 160 \$
PRÉREQUIS : Débutant 2 - Avoir suivi Débutant 1

EXCURSION DE CUEILLETTE DE CHAMPIGNONS



CLIENTÈLE : 18 ans et plus
PAR : Mycoboutique inc.
LIEU : Parc Doncaster, 4672 chemin Doncaster, Sainte-Adèle
HORAIRE : Samedi de 9 h 30 à 12 h (Groupe 1)
Samedi de 13 h à 15 h 30 (Groupe 2)
DÉBUT/FIN : 28 sept.
DURÉE : 1/2 journée
TARIFICATION : 22 \$ (résidents)
32 \$ (non-résidents)
NOTE : Rencontre au stationnement du parc Doncaster. Prévoir des vêtements et chaussures appropriés ainsi que imperméable, chasse-moustique et eau. En cas de pluie légère, l'activité aura lieu mais si orage et risque pour la sécurité, l'activité sera annulée.
ÉQUIPEMENT : Apporter canif, panier, sac de papier et appareil photo



ACTIVITÉS

sportives et récréatives

pour les 55 ans et plus

Nouveau

TAICHI

(DÉBUTANT)

CLIENTÈLE : 55 ans et plus
PAR : Andrée Piché
LIEU : Centre communautaire
Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Vendredi de 11 h 30 à 12 h 30
DÉBUT/FIN : 27 sept.
au 6 déc.
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 65 \$
NOTE : Pas de cours
le 11 oct.



DANSE EN LIGNE

(DÉBUTANT – AVANCÉ)

CLIENTÈLE : 55 ans et plus
PAR : Sylvie Lebeau ou
Gisèle Archambault
LIEU : Centre communautaire
Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Mardi de 11 h à 12 h
DÉBUT/FIN : 24 sept. au 26 nov.
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 61 \$
PRÉREQUIS : Avoir suivi 2 ou 3 sessions de :
Initiation technique-débutant

STRETCHING

(RÉGULIER)

CLIENTÈLE : 55 ans et plus
PAR : Andrée Piché
LIEU : Centre communautaire
Jean-Baptiste-Rolland
HORAIRE : Jeudi de 11 h 30 à 12 h 30
DÉBUT/FIN : 26 sept. au 28 nov.
DURÉE : 10 semaines
TARIFICATION : 65 \$

ENTENTE *intermunicipale*

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces six municipalités de s'inscrire aux **activités offertes dans cette entente**, sans aucune tarification non-résident.

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site Internet ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité

ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE

Adultes

Baladi : Piedmont
Ballet (adoslescents-adultes) : Morin-Heights
Body Design : Morin-Heights
Bridge (cours) : Saint-Sauveur
Cardio Nature : Morin-Heights
Chant : Morin-Heights
Circuit d'entraînement en plein air : Piedmont
Danse classique et contemporaine : Sainte-Anne-des-Lacs
Danse écossaise : Morin-Heights
Dégustation des vins (initiation, 1^e partie) : Sainte-Anne-des-Lacs
Dessin : Sainte-Adèle
Espagnol : Morin-Heights
Force et Flex : Morin-Heights
Mise en forme et mieux-être : Piedmont et Saint-Sauveur
Peinture (huile et acrylique) : Saint-Adolphe-d'Howard et Saint-Sauveur
Photo : Saint-Adolphe-d'Howard

Pilates : Piedmont
Tai-chi-chuan : Saint-Sauveur
Tam-Tam (débutant) : Saint-Sauveur
Tap Tap Clap : Saint-Adolphe-d'Howard
Wu Style Tai Chi Chuan : Morin-Heights
Yoga : Morin-Heights
Yoga du rire (atelier) : Piedmont
Yoga : Sainte-Adèle

Enfants

Ballet : Morin-Heights
Chant : Morin-Heights
Danse contemporaine : Sainte-Adèle
Danse créative : Saint-Adolphe-d'Howard
Danse écossaise : Morin-Heights
Décoration de citrouilles (atelier) : Piedmont
Décoration de Noël (atelier) : Piedmont
Éveil musical : Saint-Sauveur
Gardiens avertis (bilingue) : Morin-Heights
Gardiens avertis : Sainte-Adèle
Jeu théâtral (introduction) : Saint-Adolphe-d'Howard
Judo : Saint-Sauveur

POUR INFORMATION

Municipalité de Morin-Heights : 450 226-3232, poste 111
www.morinheights.com
Municipalité de Piedmont : 450 227-1888, poste 223
www.municipalite.piedmont.qc.ca
Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard : 819 327-2626
www.stadolpheedhoward.qc.ca
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs :
450 224-2675, poste 262 | www.sadl.qc.ca
Ville de Sainte-Adèle : 450 229-2921, poste 244
www.ville.sainte-adele.qc.ca
Ville de Saint-Sauveur : 450 227-2669, poste 421
www.ville.saint-sauveur.qc.ca

généralités

Politique de tarification familiale (*) :

Enfants (**) :

1er enfant : Tarification indiquée
2e enfant : Moins 20% · 3e enfant : Moins 30%
(**) Ce tarif s'applique pour des enfants d'une même famille s'inscrivant au même cours.

Parent/enfant :

Si un parent s'inscrit au même cours que son enfant âgé de moins de 14 ans, le parent bénéficie du tarif enfant. Dans le cas où deux (2) personnes adultes (plus de 14 ans) d'une même famille (lien Parent/Enfant) s'inscrivent au même cours, le parent bénéficie d'un rabais de 20%.

Couple : Le participant s'inscrivant avec son (sa) conjoint(e) bénéficie d'une réduction de 20%.

60 ans et plus :

Moins 20% de la tarification indiquée.

Non-résident : Ajout de 35% à la tarification indiquée.

(*) Un seul tarif préférentiel est applicable par participant (résident seulement), soit le plus avantageux.

Modalités de paiement :

Sauf avis contraire, vous pouvez payer en argent, par Interac ou par chèque à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle.

Les cartes de crédit sont acceptées seulement pour les gens qui s'inscrivent sur le site de la Ville.

Si une personne inscrite à un cours désire annuler sa participation pour quelque raison que ce soit, la grille de remboursement suivante est prévue selon le moment où est présenté l'avis écrit du participant spécifiant son désir d'annuler sa participation au cours.

Montant du remboursement*

- Avant le deuxième cours	90% du coût d'inscription moins une retenue administrative de 10\$
- Après le deuxième cours	75% du coût d'inscription moins une retenue administrative de 10\$
- Après le troisième cours	Aucun remboursement

* Applicable pour les programmes d'une durée de 8 cours et plus.
Délai de remboursement de 30 jours après le début du cours.

La Ville remboursera au participant inscrit, la totalité du montant d'inscription à une activité lorsque:

- Le Service des loisirs annule l'activité pour insuffisance de participants;
- Le participant annule, par écrit, sa participation avant le début de l'activité;
- Cette activité ne peut être réalisée pour toute raison hors du contrôle du Service.

Preuve de résidence obligatoire.

TOUTES LES TAXES APPLICABLES SONT INCLUSES
(15 ANS ET PLUS)

Service des loisirs

450 229-2921, poste 244



Urbanisme & environnement

SUBVENTION pour toilette à faible débit



Soucieuse de l'importance de la promotion du développement durable, de l'économie des ressources en eau potable, de la réduction du volume et du coût de traitement des eaux usées, la Ville de Sainte-Adèle a décidé, en avril dernier, d'encourager la population à remplacer les toilettes à forte consommation d'eau par des toilettes à faible débit en accordant une subvention de **50\$** par toilette remplacée, jusqu'à un maximum de 2 par logement.

Le programme a été couronné de succès et le montant maximum prévu à cet effet, soit 2 500 \$, a déjà été atteint.

Il nous fait plaisir de vous informer que le conseil municipal a décidé de prolonger ce programme de subvention et ce, pour un montant additionnel de 2 500\$.

Pour connaître les conditions d'admission et vous procurer le formulaire, rendez-vous sur le site web de la Ville <http://ville.sainte-adele.qc.ca/nouvelles-subvention-pour-toilette-a-faible-debit-182.php>

Le formulaire et les conditions sont aussi disponibles au Service d'urbanisme. Vous devez compléter le formulaire de demande, joindre les documents requis et déposer le tout au Service d'urbanisme.

GESTION de vos matières résiduelles



Bonjour à tous, je m'appelle Tania Maddalena. Cet été ma mission est de parcourir le territoire de la Ville pour vous sensibiliser sur la gestion de vos matières résiduelles.

Voici deux rappels importants :

- À propos des encombrants : Avant de les mettre au chemin, assurez-vous que c'est la bonne semaine ! Et n'oubliez pas : **ce que vous mettez au chemin n'est pas recyclé**. Pour ça, il faut aller à l'écocentre.
- À propos des branches : Elles ne seront pas ramassées lors des collectes hebdomadaires. Il faut les apporter à l'**écocentre** ! (diamètre de 10 cm et moins) ou les attacher en ballot de 1,2 mètre de long et les mettre au chemin avec les encombrants.

Vous voudriez recycler plus, mais vous manquez de place dans votre **bac bleu**? Pour éviter que votre recyclage se retrouve dans votre bac noir (ce qui est prohibé), avez-vous pensé à écraser vos contenants et/ou découper vos boîtes ? Cela vous permettrait de maximiser l'utilisation de votre bac de recyclage !

Surtout n'hésitez pas à me poser des questions ! Je suis là pour ça !



ABRI D'AUTO hivernal et temporaire

En préparation à la période automnale qui arrivera sous peu, n'oubliez pas que si vous désirez installer un abri d'auto hivernal temporaire, celui-ci ne pourra être installé avant le **1^{er} octobre**.

Et sachez également que pour un emplacement résidentiel :

- un abri d'auto temporaire doit être installé dans l'aire de stationnement ou dans son allée d'accès;
- un abri d'auto temporaire doit respecter les distances et hauteurs minimales suivantes :
 - 1 mètre des lignes avant, latérales et arrière de terrain;
 - 1,5 mètre de la surface de roulement d'une rue publique ou d'une rue privée;
 - 1,5 mètre d'une borne-fontaine.
- les matériaux autorisés pour les abris d'autos temporaires sont :
 - le métal tubulaire démontable pour la charpente;

- les toiles imperméabilisées translucides ou de tissus de polyéthylène tissés et laminés pour le revêtement, lequel doit recouvrir entièrement la charpente, être de couleur uniforme sans tache et perforation.

- seuls les abris d'autos temporaires de fabrication industrielle reconnue et certifiée sont autorisés.
- un abri d'auto temporaire doit être propre, bien entretenu et ne présenter aucune pièce délabrée ou démantelée, qu'il s'agisse de la charpente ou de la toile qui le recouvre.
- un abri d'auto temporaire installé sur un terrain d'angle est assujéti au respect du triangle de visibilité de 6 mètres.
- un abri d'auto temporaire ne doit servir qu'à des fins de stationnement de véhicules automobiles au cours de la période autorisée à cet effet, et ne doit pas servir à des fins d'entreposage.
- après le 1^{er} mai de l'année suivante, tout élément d'un abri d'auto temporaire doit être enlevé et la charpente démontée.

MES MATIÈRES RÉSIDUELLES

JE METS ÇA OÙ?

ÉCOCENTRE

Objets	Bac bleu	Bac noir	Écocentre	Conteneur Ton surplus ...mon bonheur (1)	Déchets domestiques dangereux (2)	Encombrants (collecte bord de rues une fois par mois) (4)	Organismes à but non-lucratif	Compostage domestique
				Les objets doivent être en bon état			Les objets doivent être en bon état	
Papier, carton, revues								
Cartons de lait, de jus, sacs à lait								
Nourriture : légumes, fruits, pâtes alimentaires, café, pain								
Nourriture : viande, produits laitiers, poisson								
Sacs de plastique (tous dans un même sac)								
Vaisselle (verre, porcelaine, cristal)								
Pots de verre								
Polypropylène # 6 (ex: styromousse) ♻️								
Plastiques # 1-2-3-4-5-7 (voir sous les contenants)								
Poêle, chaudron, plaque à biscuits (en métal)								
Papier journal								
Fauteuil								
Tapis			En petits ballots longueur : 1,20m					
Meubles (bois-pvc-osier)								
Jouets en plastique								
Matériaux de démolition Vitres - Grands miroirs			\$					
Pneus			Sans jante : GRATUIT Avec jante : \$					
Bardeaux d'asphalte			\$					
Réservoir d'eau chaude								
Matelas								
Électroménagers			(3)					
Micro-onde, grille-pain, bouilloire, fer à repasser								
Appareils électroniques (ex : téléviseur, ordinateur, système de son)								
Équipement de sport								
Bain / toilette								
Médicaments			les médicaments doivent être rapportés à la pharmacie					
Piles					(5)			
Cartouches								
Batterie automobile								
Huile, peintures et vernis								
Ampoules incandescentes (traditionnelles)								
Ampoules fluocompactes								
Tuyaux d'arrosage								
Branches			diamètre < 10cm			En petits ballots longueur : 1,20m		
Résidus verts (autre que branches) (6)			En vrac					
Arbre de Noël (6)								
Bonbonne de propane								
CD / DVD								
Vêtements ou tissus non réutilisables								
Vêtements en bon état								



(1) Ton surplus ... mon bonheur est un conteneur à l'Écocentre réservé aux objets encore bons et qui pourraient intéresser d'autres citoyens. Vous pouvez y déposer ou y trouver des objets (ex : téléviseurs, radio, petites tables).

(2) Les déchets dangereux ne peuvent être laissés au bord du chemin, ni déposés dans les bacs. Ils DOIVENT être apportés à l'écocentre ou chez certains détaillants. Les téléviseurs, les ordinateurs et les cellulaires ont des composantes toxiques et sont donc considérés comme déchets dangereux.

(3) Pour les réfrigérateurs encore fonctionnels, Hydro-Québec offre un programme de récupération à votre résidence. Allez sur le site : <http://www.hydroquebec.com/microsite/residentiel/recyc-frigo/> pour les conditions de récupération.

(4) Les objets déposés au bord de la rue ne sont pas recyclés ou réutilisés. Ils sont enfouis. Il est donc préférable de les apporter à l'écocentre ou les donner à un organisme à but non-lucratif.

(5) Les piles peuvent aussi être déposées dans les bacs à piles des divers bâtiments municipaux.

(6) Une collecte des résidus verts est faite au printemps et à l'automne. Vérifiez sur le site Web de la Ville pour les dates. Notez que les feuilles et le gazon, lorsque déchiquetés avec la tondeuse et laissés sur place, deviennent un excellent engrais.



Urbanisme & environnement

VENTES DE GARAGE 14 ET 15 SEPTEMBRE 2013

Les ventes de garage et bazars sont autorisés uniquement 2 fois par année, soit en mai et en septembre. Les prochaines dates permises seront les **14 et 15 septembre 2013**.

De plus, la nouvelle réglementation n'autorise que l'installation d'un seul panneau publicitaire d'une superficie maximale de 0,5 m², sur votre lieu de résidence, là où a lieu la vente ou le bazar.

Afin de vous donner un petit coup de pouce pour publiciser l'événement, la Ville de Sainte-Adèle produira une liste accessible sur le site web de la Ville, dans le journal local ainsi que dans certains commerces. Sur cette liste sera inscrit le lien de la Ville <http://ville.sainte-adele.qc.ca/> qui permettra aux intéressés d'y avoir accès facilement.

Vous pouvez vous inscrire par courriel à urbanisme@ville.sainte-adele.qc.ca ou encore téléphoner au Service d'urbanisme, **avant le jeudi 5 septembre 2013**. Vous n'avez qu'à nous spécifier votre nom et adresse.



Pour toute information, communiquez avec le Service d'urbanisme au 450 229-2921, poste 114.

Le 15 septembre 2013, la Chambre de commerce de Sainte-Adèle fera sa vente de garage annuelle dans le stationnement municipal rue de la Forge. Pour réserver votre espace, [veuillez communiquer avec la Chambre de commerce](#).

Pour information : 450 229-2644

Place Babillard

Le 3^e versement de votre compte de taxes sera exigible le 3 septembre 2013.

La Ville n'enverra aucun autre avis de rappel. Le paiement peut s'effectuer par internet, par chèque, par carte débit ou en argent comptant.

SAMEDI LE 12 OCTOBRE 2013
Musique cadienne et zyldico seront à l'honneur lors du passage de Zachary Richard à la salle ANM de l'école A.-N.-Morin.

Spectacle bénéfique pour la levée de fonds du Comité culturel ANM.

Les billets, au coût de 50 \$, sont disponibles à l'école A.-N.-Morin, au 258, boulevard de Sainte-Adèle.

FADOQ
Le Club de l'Amitié de Sainte-Adèle fait son party d'ouverture à la Place des citoyens le **11 septembre 2013** avec méchoui et musique

Pour information :
450 229-5986
450 226-2662



Coup de *chapeau*

Association du **LAC PILON**

Fondée en 1975 par Peter Tansey et appuyée par plusieurs résidents du lac, l'Association du Lac Pilon continue de poursuivre ses efforts d'amélioration de la qualité de vie de ses membres, de promouvoir un développement qui respecte l'environnement et la réglementation municipale et de contribuer au bien-être communautaire.

L'Association représente les quelques 81 résidents des lacs Pilon et Campbell et plusieurs résidents du chemin du Lac Pilon.

Au tout début, les activités de l'Association se sont concentrées au développement des infrastructures du lac tel que; la négociation en 1977-79 avec Mont-Rolland de continuer la route autour du lac moyennant une taxe spéciale; le développement, par équipe de volontaires, de plus de 15 km de sentiers pédestres cartographiés et enregistrés auprès du ministère des Ressources Naturelles; un support au Club Lac Pilon pour la construction d'un terrain de tennis avec aménagement de jeux pour tout âge; et la construction et maintien d'abri pour courrier postal et autres équipements communautaires.

L'Association joue un important rôle représentatif en assurant une communication efficace entre les résidents et les autorités municipales pour établir les besoins et priorités de notre communauté. Ainsi, l'Association fut instrumentale pour implanter les réglementations suivantes : zonage unifamilial du lac sans activité commerciale; aucun moteur à essence sur le lac; limite de vitesse à 50 km/hr. Il va sans dire que l'état de la route s'inscrit automatiquement à l'agenda de toutes les rencontres avec la Ville.

Aussi l'Association s'implique activement dans tout dossier qui menace l'équilibre écologique ou la qualité de vie de la région. Ainsi, de concert avec des résidents de Saint-Hippolyte, l'Association a mené une campagne anti exploration minière en 2010 qui fit arrêter le forage de puits d'exploration minière le long du boulevard des Hauteurs de Saint-Hippolyte à Sainte-Marguerite. Notre intervention, sur le tracé de l'autoroute 33 pour motoneige, contribua à trouver un parcours pratiquement inhabité à la satisfaction de nos résidents et des motoneigistes. Notre plus gros voisin étant la réserve biologique de l'Université de Montréal, nous surveillons les permis de coupe de bois et intervenons au besoin pour assurer qu'aucune coupe à blanc n'est permise. La surveillance de la qualité de l'eau du lac est vérifiée à chaque année pour les coliformes et le phosphate tous les 4 ans. Cette année nous avons conçu un test d'efficacité opérationnel de systèmes sceptiques, offert gratuitement à nos membres.

Notre sens civique et communautaire peut être visité à l'intersection des rue Rolland/chemin du Lac Pilon et boulevard des Hauteurs. L'Association



a voulu préservé un des symboles historiques du patrimoine québécois par l'achat du terrain et la reconstruction de la Croix de Chemin. Le tout fut donné à la municipalité de Sainte-Adèle sous condition d'entretien des lieux.

Enfin, la plus grande force de l'Association est l'esprit communautaire des résidents. Des événements sociaux sont régulièrement organisés pour promouvoir le bon voisinage et les valeurs environnementales et de qualité de vie que l'Association a été mandatée de promouvoir dans le but de sauvegarder pour les générations futures ce petit coin de paradis.

Philippe Quenneville
Président, Association du Lac Pilon



Loisirs, culture et vie communautaire



inscriptions
automne/hiver 2013-2014

Juvenile et adulte

****NOUVEAUX PROGRAMMES****
****NOUVEAU CENTRE****

INSCRIPTION DU 2 JUILLET AU 15 SEPTEMBRE 2013
INCLUSIVEMENT

Pour informations, consultez www.fcboREAL.com
ou appelez-nous au 450 592-2282



La plage en fête

Dimanche le 1^{er} septembre 2013
de 10 h à 15 h à la plage du lac Rond
(Accès limité aux résidents seulement,
preuve de résidence obligatoire)

Pédalos, canots, chaloupes et kayaks
seront mis gratuitement à la disposition
des citoyens.

Un dîner agrémenté de musique sera
offert de 11 h à 13 h.



Vélo à notre santé – 14^e Édition

Date de l'événement : Dimanche 8 septembre 2013

Objectif : 225 000 \$ échographe obstétrique - clinique G.A.R.E. (grossesses à risques élevés).
Depuis 2000, c'est plus de 2 millions de dollars qui ont été amassés grâce à vélo à notre santé!

*****NOUVEAU*** parcours routier**

- 200 km avec options de raccourcis
- Parcours balisé et encadré par Éco Aventure Monde

CINQ OPTIONS sur le parc linéaire Le P'tit Train du Nord

- 25- 50 -70- 107 & 200 km
- Chacun choisit le parcours qui lui convient et s'inscrit via le site web

- Le matin de l'événement, les autobus vous attendent à la Place de la gare de Saint-Jérôme
- Chacun monte dans l'autobus qui l'amènera au point de départ du parcours choisi
- Cyclistes et vélos sont transportés avec soin

Programme de récompenses exceptionnel : Peu importe le parcours choisi, tout le monde peut amasser des dons. Sports Experts vous récompense: 15 \$ en chèque-cadeau pour chaque tranche de 100 \$ de dons amassée.

Inscription et informations : www.veloanotresante.com
Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme,
Adresse civique : 185, rue Durand à Saint-Jérôme
450 431-8484, poste 1 - christiane.lavigne@cdsj.org

Méli Mélo



Épluchette de blé d'inde DES POMPIERS
 prévue pour samedi le 17 août, est **ANNULÉE**.

Triathlon de Ste-Adèle

Samedi 24 août 2013

Un défi fabuleux, un site majestueux!



Au lac rond de Ste-Adèle

- Triathlon sprint pour adultes
- Triathlon en équipes
- Epreuves adaptées pour les jeunes athlètes (de U7 jusqu'à U15) et Natation en eau libre, 1000, 2000, 5000m.



Pour plus d'informations:

www.triathlonsainteadele.com



En collaboration avec la ville de Sainte-Adèle et le Club de natation Saint-Jérôme



CHAMBRE de COMMERCE
 de Sainte-Adèle
www.sainte-adele.net



Desjardins
 Caisse de la Vallée
 des Pays-d'en-Haut

AssurExperts
 Jolicoeur & Fils inc.
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES ET DE SERVICES FINANCIERS

Oktoberfest
 en couleurs!

2014
 2013

France
D'AMOUR
 C'est ma tournée!

SPECTACLE de FRANCE D'AMOUR

« C'est ma tournée! »

présenté le **SAMEDI 5 OCTOBRE** à 20h, au Parc Claude-Henri-Grignon

(Spectacle GRATUIT sur la scène **AssurExperts** Jolicoeur & Fils inc.)

Sainte-Adèle en brune et en couleurs!

MANÈGES, PLUS DE 60 EXPOSANTS
 (BRASSEURS, RESTAURATEURS, ETC.)

Dégustation de bières, animations sur le site, et plus encore...

Présenté par **QUÉBECOR** Média

ENTRÉE et SPECTACLES
GRATUITS

4-5-6 OCTOBRE 2013

www.sainte-adele.net





Bibliothèque



HEURE DU CONTE Nouvelle formule

Surveillez les annonces à la bibliothèque et sur le site de la bibliothèque <http://ville.sainte-adele.qc.ca/bibliotheque.php> pour connaître la nouvelle formule ainsi que les dates de l'Heure du conte qui aura lieu mensuellement de septembre 2013 à juin 2014.

Tous les détails vous seront communiqués le plus tôt possible.



Club des aventuriers du livre

Du 3 juillet au 14 août, plus de 40 Aventuriers adélois âgés de 6 à 12 ans ont participé au club de lecture estival. De découvertes en découvertes, ils ont lu, ri et fait de la magie. En effet, l'édition 2013 se déroulait sous le thème de la magie, parce que LIRE, C'EST MAGIQUE !

Les photographies prises au cours de l'été ont été mises en ligne dernièrement. Rendez-vous sur le site de la Ville à la section Bibliothèque <http://ville.sainte-adele.qc.ca/bibliotheque.php>

N'oubliez pas le rendez-vous de 2014. Le thème sera dévoilé au mois de mai en même temps que les invitations.



Du 19 au 26 octobre 2013

Surveillez la programmation complète qui sera affichée à la mi-septembre

Soyez des nôtres !



**CENTRE INTERNATIONAL
DE POÉSIE
DES LAURENTIDES**

Mise en mots et mise en bouche – micro ouvert

MERCREDI 23 OCTOBRE 20 H

Dans le cadre de la **Semaine des bibliothèques publiques** et en collaboration avec la **Société littéraire de Laval** et le **Centre international de poésie des Laurentides (CIPL)**, la bibliothèque ouvre ses portes aux poètes de tout horizon.

Deux poètes invités feront la lecture de leurs poèmes en première partie. Par la suite, la deuxième partie donne la parole à tous ceux et

celles qui voudront partager leur poème avec l'auditoire.

La troisième partie, la mise en bouche, fait place aux échanges entre poètes et spectateurs tout en dégustant hors-d'œuvre et apéritif.

L'inscription des poètes au micro ouvert se fera sur place. Inscriptions limitées. Prévoir de 3 à 4 minutes pour la lecture d'un poème.

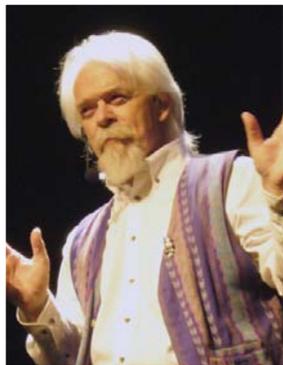


les journées de la culture

Activités se déroulant à la Place des citoyens
999, boulevard de Sainte-Adèle

Vendredi 27 septembre
19 h 30 Yvon Boutin, conteur
Histoires de racines

Depuis 2004, Yvon Boutin raconte! Il a d'ailleurs remporté le titre de conteur de la relève, lors de l'édition 2005 du Festival de conte De Bouche à Oreille à Montréal et participé depuis à plusieurs festivals de contes à travers le Québec. Son deuxième spectacle « Histoires de racines » amène le public dans ses racines, de l'Abitibi à la Beauce, en passant par l'imaginaire...



Samedi 28 septembre
10 h Sur les traces de la
musique québécoise
avec les Veuves joyeuses :
Éloi Amesse et Éric Bégin

Ce spectacle présente en musique et en chansons, les grandes étapes de l'histoire de la musique d'ici. Des plaintes de la Nouvelle-France à Mes Aïeux en passant par Félix Leclerc, les joyeux lurons **Éloi Amesse** et **Éric Bégin** invitent les familles dans un ludique voyage à travers le temps. Un spectacle éducatif et stimulant auquel il est impossible de résister à l'envie de taper des mains et du pied!



Samedi et dimanche
28 et 29 septembre
10 h à 16 h Exposition de photos
anciennes Mémoires
citoyennes

Toute la famille est attendue pour découvrir les portraits de bâtisseurs et de familles adéloises à travers une exposition de photos anciennes qui en dévoile un peu plus sur les citoyens de Sainte-Adèle, avant 1970.



Dimanche 29 septembre
16 h à 17 h Conférence sur la
photographie avec
Serge Desrosiers csc

Photographe et cinéaste renommé, Serge Desrosiers csc, président de Vital Productions, partagera son savoir-faire avec les passionnés de photo. À travers le récit de quelques anecdotes professionnelles, on échangera des trucs du métier : comprendre son appareil photo, connaître les règles de composition et la notion d'exposition, développer son sens critique devant son travail de photographe, doser le traitement de l'image par les logiciels (Photoshop ou autres), etc. Un rendez-vous détendu sur la photographie, un art... pas si simple!



Activité se déroulant à l'église de Sainte-Adèle

Dimanche 29 septembre
15 h à 16 h Porté par le souffle à
l'église de
Sainte-Adèle

Concert de musique classique présenté en collaboration avec la Paroisse Notre-Dame-des-Pays-d'en-Haut. 5^{ème} édition de cet événement qui met en valeur l'orgue que la paroisse a acheté d'un monastère trifluvien en 2008, un bijou de notre patrimoine! Cette année, l'organiste réputée Geneviève Soly et la violoncelliste Elinor Frey proposent un répertoire de musique allemande et italienne du XVIII^e siècle.



La Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut sera sur place les 28 et 29 septembre, entre 13 h et 16 h, pour présenter des photos de famille pionnières de Sainte-Adèle ainsi que des cartes géographiques de la région entre 1920 et 1950.

Coordonnées **DES SERVICES**

450 229-2921

Hôtel de Ville

1381 boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

555 boulevard de Sainte-Adèle

Service des loisirs

1200 rue Claude-Grégoire

Service des travaux publics et génie

2815 rue Rolland

URGENCE 9-1-1

Appels non urgents
(Sûreté du Québec) 310-4141

Le bulletin municipal
« L'Actualité adéloise »
est une publication distribuée
par la Ville de Sainte-Adèle

Infographie : Caméléon Publi-Design
Impression : Imprimerie Ste-Adèle
Tirage : 7 100 copies



www.ville.sainte-adele.qc.ca